COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date</u>	e de la convocation :
Le 1	0/10/2023
Date	de l'affichage :
Le 1	0/10/2023
Nom	bre de Conseillers :
-	En exercice: 15
-	Présents: 10
-	Votants: 14
-	Abstention: 05
-	Votes exprimés: 09
-	Pour: 09
-	Contre: 00
Secre	étaire de séance
L. PIC	CCHIOTTINO
0	

L'an deux mil vingt-trois, le 17 Octobre, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 10 Octobre 2023 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Monsieur Roger PATERMO, Maire.

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
R. PATERMO	\boxtimes		G. PREVOST		\boxtimes
C. MARTIN		⊠	L. PICCHIOTTINO		
S. ZAMPIN	⊠		F. FRATI		\boxtimes
C. CHENAVIER	\boxtimes		R. PIOT	\boxtimes	
R. NOVEL	\boxtimes		G. DELAHAYE		
N. LAGRANGE VAN GELE	\boxtimes		S. LACHIZE-PICCINO	×	
C. PERRIN-GUICHERD		\boxtimes	S. GAYRAUD	\boxtimes	
			N. AUBRUN	П	×

Pouvoirs: C MARTIN à R PATERMO, F FRATI à S ZAMPIN, G PREVOST à R NOVEL, N AUBRUN à S LACHIZE-PICCINO

<u>OBJET</u>: Convention de MO du département pour la bande piétonne en direction de la route de Gotraz.

- Le Maire présente au Conseil la proposition de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain pour l'assistance de la commune dans les mesures de maîtrise d'œuvre inférieure à 90 000€ HT
- La mission proposée est relative au projet de création d'une voie piétonne depuis l'école jusqu'à la rue de Gotraz pour un coût estimatif de 5 800€ HT.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- APPROUVE la mission proposée par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.
- AUORISE le Maire à signer les pièces nécessaires à la conclusion de ce dossier.

